



Québec exige 30 milliards \$ des fabricants de cigarettes

Rubrique : actualités - Date : mardi 6 octobre 2009

Le gouvernement du Québec réclame 30 milliards \$ aux fabricants de cigarettes afin de leur faire payer les coûts de santé inhérent au tabagisme.

Après l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, le Québec lance ainsi des poursuites contre l'industrie du tabac.

Le gouvernement souhaite donc que les cigarettiers paient pour les dépenses encourues en santé depuis 30 ans. explique le site canoé.ca

les frais de santé liés au tabac varieraient de 700 millions \$ à 1 milliard \$ par année.